



Conseil économique et social

Distr. générale
14 février 2014
Français
Original : anglais

Session de 2014

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

**Élections, présentation de candidatures,
confirmations et nominations**

Élection de cinq membres du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Note du Secrétaire général

1. Le Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) est composé de 22 membres. La résolution 1995/223 du Conseil économique et social prévoit que celui-ci élit cinq membres du Conseil de coordination, à choisir parmi les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et les États observateurs, pour un mandat de trois ans commençant le 1^{er} janvier 2015, afin de pourvoir les sièges qui deviendront vacants le 31 décembre 2014 à l'expiration du mandat des membres suivants : Australie, Brésil, Congo, Danemark et Iran (République islamique d').

2. L'élection se tiendra lors des réunions de coordination et de gestion du Conseil économique et social, prévues du 23 au 25 avril 2014.

3. Les cinq membres seront élus selon la répartition suivante :

- a) Un membre à choisir parmi les États d'Afrique;
- b) Un membre à choisir parmi les États d'Asie et du Pacifique;
- c) Un membre à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes;
- d) Deux membres à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États.

4. On trouvera en annexe la liste des membres du Conseil de coordination en 2014.

* E/2014/1/Rev.1, annexe II.



Annexe

Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

(22 membres; mandat de trois ans)

Liste des membres en 2014

Cinq membres représentant les États d'Afrique

Congo* (2014), Maroc (2016), République-Unie de Tanzanie (2016), Sierra Leone (2015), Zimbabwe (2015)

Cinq membres représentant les États d'Asie et du Pacifique

Chine (2015), Inde (2016), Iran (République islamique d')* (2014), Japon (2015), Kazakhstan (2016)

Deux membres représentant les États d'Europe orientale

Pologne (2015), Ukraine (2016)

Trois membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes

Brésil* (2014), El Salvador (2016), Guyana (2015)

Sept membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États

Australie* (2014), Belgique (2015), Danemark*^a (2014), États-Unis d'Amérique (2016), France (2016), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (2015), Suisse (2015)

* Membre sortant.

^a En remplacement de la Norvège depuis le 1^{er} janvier 2014.